Bourse au permis de conduire

Décrocher son permis de conduire constitue souvent un sésame pour la mobilité, les recherches d'emploi, la vie personnelle. Parce qu'il n'est pas facile pour tous de le financer, la ville propose une bourse d'un montant maximum de 500 € par candidat en échange d'une contribution bénévole à la vie locale.



Qui peut demander la bourse ?

- Les Épônois en recherche active d'un emploi
- Les Épônois passant le permis de conduire pour la première fois
- Les Épônois inscrits dans une auto-école de la ville
- Le candidat doit se situer entre les tranches F et C du quotient familial de la ville

A noter :
Les jeunes en conduite accompagnée sont exclus du dispositif
Cette aide n'est proposée qu'une seule fois mais peut être cumulée avec d'autres dispositifs existants (comme celui du CCAS ou du Département)

Quelle est la contrepartie ?

Elle consiste en une contribution citoyenne de 70 heures à effectuer au sein d'un service de la ville, soit deux semaines consécutives.
Le règlement financier de la commune auprès de l'auto-école est effectué à l'issue de la mission.

Comment candidater ?

Téléchargez le dossier de candidature, remplissez-le et remettez-le au PIJ

Les dossiers sont instruits par le service du Point Information Jeunesse (PIJ).
Ils sont étudiés par un jury composé du maire, des maires-adjoints aux Solidarités, et à l'Education Jeunesse. Il se réunit une fois par an.
6 candidatures seront retenues pour un soutien financier à hauteur de 500 € par candidat et une charte d'engagement sera à signer entre le bénéficiaire et la ville.

Documents
Candidature bourse permis de conduire
Liens utiles
Espace Jeune
Contact

Point Information Jeunesse (PIJ)
rue du pavé à Epône
pij@epone.fr